

**Michael Paulus**

Bereichsleiter Technik und Berufsbildung beim VSE
michael.paulus@strom.ch

Responsable Technique et Formation professionnelle de l'AES
michael.paulus@electricite.ch

Mehr Freiraum, bitte!

Snap, die Mutter der Foto-App Snapchat, ging Anfang März an die Börse und verkörperte das grösste Tech-IPO seit dem chinesischen Online-Händler Alibaba. Gegründet worden war das Unternehmen vor gerade mal sechs Jahren. Dass Snap noch keinen Gewinn macht, schreckt die Anleger offenbar nicht ab. Die Erwartung ist, dass das Unternehmen neue Technologien entwickeln und Kunden begeistern kann.

Auch die Energiewelt setzt auf neue Geschäftsmodelle: die Vernetzung von Anwendungen mit dem Internet of Things, Plattformen für den Handel mit Strom direkt zwischen Produzenten und Verbrauchern, eine hocheffiziente Ausnutzung von Infrastrukturen mit Hilfe von in Echtzeit flexibel schaltbaren Lasten – alles Beispiele für Geschäftsmodelle, die mit Technologie Kosten senken und Nutzen verbessern wollen. Häufig steckt der Ertragsmechanismus noch in den Kinderschuhen, aber die Erwartungen sind gross.

Zur gleichen Zeit: Die Verordnungen zum ersten Massnahmenpaket der Energiestrategie 2050 zeigen gerade bei der Anwendung von Technologien Unerwartetes: So müssen bei allen Endverbrauchern und Erzeugern innert sieben Jahren intelligente Messsysteme eingesetzt werden. Die Nutzung von Flexibilität durch Verteilnetzbetreiber wird bereits wieder eingeschränkt und mit neuen Pflichten versehen. Noch bevor der Markt über Sinn und Unsinn von Anwendungen und Angeboten entscheiden kann, zeichnen gesetzliche Vorgaben deren Einsatz bereits vor.

Ist das tatsächlich der richtige Weg? Natürlich lässt sich die Dynamik der Tech-Branche nicht einfach auf die Energieversorgung übertragen. Die Monopolstellung des Stromnetzes und die Versorgungssicherheit bedingen zwangsläufig geeignete Regeln. Dennoch – diese Regeln dürfen die zarten Pflänzchen, welche neue Geschäftsmodelle darstellen, weder ersticken noch künstlich am Leben erhalten. Beides ist ineffizient und beschränkt die Freiräume von Unternehmen, neue Technologien zu entwickeln und Kunden zu begeistern.

Ich bin überzeugt, die Unternehmen würden sich den vorgeschlagenen gesetzlichen Vorgaben anpassen. Doch ob das die innovativen Geschäftsmodelle hervorbringt, die wir für eine effiziente und erneuerbare Energiezukunft brauchen, wage ich zu bezweifeln.

Davantage de liberté d'action, s'il vous plaît!

Snap, la « mère » de l'application photos Snapchat incarne la plus importante introduction en bourse – réalisée début mars – dans le secteur technologique depuis le commerçant en ligne chinois Alibaba. L'entreprise a été fondée il y a tout juste six ans. Apparemment, le fait que Snap ne fasse encore aucun bénéfice ne dissuade pas les investisseurs: ils s'attendent à ce que l'entreprise puisse développer de nouvelles technologies et enthousiasmer les clients.

Le monde énergétique mise lui aussi sur de nouveaux modèles commerciaux: l'interconnexion des applications avec l'Internet des objets, les plates-formes pour le négoce de l'électricité directement entre producteurs et consommateurs, une exploitation extrêmement efficace des infrastructures, avec l'aide de charges commutables en toute flexibilité et en temps réel – il s'agit là d'exemples de modèles commerciaux qui entendent abaisser les coûts et améliorer l'utilité grâce à la technologie. Le mécanisme de revenus n'en est souvent qu'à ses débuts, mais les attentes sont grandes.

Dans le même temps: les ordonnances relatives au premier volet de mesures de la Stratégie énergétique 2050 présentent quelque chose d'inattendu justement dans l'utilisation des technologies: des systèmes de mesure intelligents doivent être installés chez tous les consommateurs finaux et producteurs en l'espace de sept ans. L'utilisation de flexibilité par les gestionnaires de réseau de distribution fait déjà de nouveau l'objet de restrictions et de nouvelles obligations. Des prescriptions légales prévoient d'ores et déjà l'emploi des applications et des offres, avant même que le marché ait pu décider du bien-fondé de celles-ci.

Est-ce effectivement la bonne voie? Bien sûr, la dynamique de la branche technologique ne peut pas être simplement transposée à l'approvisionnement en énergie. La situation de monopole du réseau électrique et la sécurité d'approvisionnement impliquent obligatoirement des règles adaptées. Et pourtant, ces règles ne doivent ni asphyxier, ni maintenir en vie artificiellement les petites pousses fragiles que représentent les nouveaux modèles commerciaux. Ces deux démarches sont inefficaces et entravent la liberté d'action qu'ont les entreprises pour développer de nouvelles technologies et enthousiasmer les clients.

Je suis convaincu que les entreprises s'adapteraient aux prescriptions légales proposées. Mais que cela donne naissance aux modèles commerciaux novateurs dont nous avons besoin pour un avenir énergétique efficace et renouvelable? Permettez-moi d'en douter.